

Voir, prévoir, agir : les trois temps de la sylviculture

Il est indispensable d'entretenir sa forêt pour obtenir de beaux bois, des arbres qui pourront se vendre aux meilleurs prix et cela quels que soient les cours du marché. Certaines pratiques sylvicoles tout en étant respectueuses des écosystèmes, voire de la biodiversité, permettent au propriétaire d'exploiter ses parcelles à un coût raisonnable avec la perspective, à moyen terme, de lui apporter quelques bénéfices. À côté de l'aspect économique, n'oublions pas qu'une sylviculture adaptée entretient aussi les paysages et dans certaines régions prévient les risques naturels. C'est aussi un investissement pour l'avenir qui permet de léguer à ses enfants un patrimoine exploitable. Encore faut-il que le propriétaire gestionnaire sache bien s'entourer. Le diagnostic de l'« expert » est alors prépondérant.

C'est une occasion qui a mené Bernard Clémencin à investir dans le domaine forestier. Profitant d'une opportunité, il a acheté en 2006 une parcelle dans la Loire, de sept hectares d'un seul tenant, à proximité de chez lui afin de subvenir à ses besoins en bois de chauffage. À l'époque, il prévoyait de louer à de jeunes étudiants des appartements meublés qu'il construit avec sa femme.



Bernard Clémencin

Sa forêt, composée de châtaigniers, de chênes et de sapins, avait été laissée en friche par les propriétaires précédents. Le bois était impénétrable. La sylviculture s'est imposée à lui. Alors, dans un premier temps, et conseillé par Philippe Glatz, technicien au CRPF à Renaison (Loire), il a fallu faire un inventaire des peuplements, puis éclaircir, couper les arbres atteints par le chancre. « On a sorti 70 m³ de sapins secs sur pied » rappelle-t-il.

Rémy de l'Escaille, maire de Chénelette (Rhône) a, quant à lui, hérité avec ses frères et sœurs de 130 hectares de résineux, sagement « jardinés » par son père. « Il y avait essentiellement des sapins pectinés et un peu d'épicéas ». Il a du prendre en 1990 une décision définitive : sa sapinière était constituée d'un peu-

plement homogène, arrivé à maturité, qu'il fallait exploiter. Il s'est entouré de conseils, en premier lieu ceux de la coopérative et du syndicat des propriétaires sylviculteurs du Rhône, dont il était administrateur. Il a même fait venir des élèves de l'École de Mouchard. Tous étaient unanimes mais il reconnaît avoir eu du mal à couper 30 hectares d'un seul coup : « J'avais peur que mon père y voit l'anéantissement de son travail, un désastre. Les cours étaient intéressants : le cours du sapin n'a jamais été aussi haut depuis. ». La coupe réalisée, il a replanté du douglas : « On en parlait dans toutes les réunions de sylviculteurs ». L'essence avait fait ses preuves à moins de dix kilomètres de là, à Claveisolles où l'on trouve parmi les plus gros douglas d'Europe. Aujourd'hui, sa douglasaie, agrémentée de quelques sapins, occupe une surface de 60 hectares et bénéficie d'un plan simple de gestion qu'il suit, confiant la plupart des travaux à Bernard Jacquon, technicien forestier chez COFORET.



Rémy de l'Escaille

Car avant chaque décision, il est rare que le propriétaire qui exploite ne soit pas accompagné par un professionnel de la gestion forestière. « *Tiens, regarde ce chêne, on va le garder. Il est à peu près droit. Un jour, il sera gros comme ça. On pourra en faire une belle poutre. Peut être...* ». Bernard Clémencin se souvient des paroles de Philippe Glatz lors de ses premières visites où il insistait sur le fait que la gestion d'une forêt s'inscrit dans le temps. « *Il faut simplement être patient* », admet M. Clémencin. Il reconnaît toutefois qu'au moment de l'achat de sa parcelle, il ne connaissait rien à l'acte sylvicole et qu'il a tout appris à travers ses échanges avec le technicien. « *Au début, j'avais éclairci beaucoup trop, et Philippe Glatz m'a dit que cela n'allait pas car les chênes allaient prendre des gourmands et que, rapidement, ils ne vaudraient plus rien* ». Le propriétaire n'avait pas remarqué également qu'une bonne partie de ses châtaigniers était victimes d'un champignon, le chancre du châtaignier. Là encore le diagnostic du professionnel lui a permis d'agir.

Qu'il possède sept hectares dans la Loire ou qu'il administre l'Indivision de Vallon, un ensemble boisé de 700 hectares au nord de la Haute-Savoie, le propriétaire forme avec l'expert forestier un binôme constructif. Les décisions sylvicoles sont le fruit de la rencontre des souhaits et objectifs du premier, du diagnostic professionnel du second et des contraintes imposées par le terrain.



Claude Morand et Loïc Costerg

C'est ainsi que Claude Morand, gérant de la Forêt indivise de Vallon, et Loïc Costerg (technicien COFORET du secteur Chablais-Léman) se sont accordés sur trois objectifs : équilibrer un budget de 100 000 euros par an, atténuer les risques d'éboulement dans les fortes pentes et respecter le paysage alpin. « *Nous ne dégageons pas de bénéfices, car les recettes sont totalement affectées aux impôts, aux travaux de gestion et à l'entretien des accès* », précise M. Morand. Cette forêt, entretenue depuis le XV^e siècle, est actuellement gérée en indivision, en attendant que ne se déclarent les centaines de propriétaires dispersés aux quatre coins du monde.

« *Dans la forêt de Pététoz au sud du massif* », raconte Claude Morand, « *il y a une route et beaucoup de pistes : on y prélève déjà tout l'accroissement car c'est le seul endroit où l'on sort rapidement du bois. On peut vite faire un peu d'argent pour payer nos différents frais. Mais il faudrait aussi qu'on puisse exploiter ailleurs !* ». Ailleurs, c'est-à-dire dans les pentes, sans accès routier, là où le tracteur ne peut pas passer. Il n'y a qu'une seule solution : la coupe à câble. « *Ca coûte deux fois plus cher, il faut monter un dossier de subvention et le bois doit se vendre bien. L'an dernier, il n'en était pas question, mais on en prévoit une en 2011* ».

Dans le Beaujolais, Rémy de l'Escaille ajoute : « *Les travaux d'élagage et d'éclaircie permettent de produire un bois de qualité sans nœuds. C'est indispensable. Ceux qui ne souscrivent pas à ce mode de gestion auront du mal, à terme, à mettre leur produit sur le marché* », même s'il reconnaît que dans son cas, ses propres charges ont augmenté « *alors que le produit a beaucoup diminué* ».



Christian Tardieu

À l'extrémité sud de la région Rhône-Alpes, dans les Cévennes ardéchoises, Christian Tardieu possède 20 hectares de châtaigniers, de chênes et de pins maritimes. Sur les conseils de l'expert forestier Alain Givors, il a entrepris un dépressage en 2007 avec l'objectif de conserver tous les feuillus, ainsi que les pins laricio et les pins de Salzman. Il n'en a pas tiré de bénéfices, tout juste les investissements ont-ils été compensés par l'extraction et la vente des grumes. L'objectif qu'il s'était donné est ainsi réalisé tout en garantissant la beauté de sa forêt, la valorisation d'un patrimoine, un bien à transmettre. Mais un argument important justifie pour lui le geste sylvicole : « *Ici, on est à la frontière avec le département du Gard, il faut se protéger des risques d'incendie* ».

Luc Bouvarel, Directeur général de Forestiers Privés de France, accorde un intérêt supplémentaire à l'intervention sylvicole. « *Certes intervenir en forêt permet de produire du bois de qualité, plus exploitable, mais la sylviculture favorise aussi la biodiversité* », et poursuivant : « *Un propriétaire qui s'occupe de sa forêt gèrera la production de matériau bois tout en favorisant le fonctionnement de l'écosystème* ». Une bonne sylviculture permet donc de conserver des tiges qui n'auraient pas été viables économiquement si la nature avait agi seule. Aussi l'action de l'homme permet-elle à des forêts d'accueillir une biodiversité intéressante. Intéressante même pour l'essence de production qu'il aura choisie. Ainsi le châtaignier, le frêne et le hêtre se côtoient dans les anciennes châtaigneraies, abandonnées puis colonisées naturellement. « *La présence des vieux châtaigniers est profitable aux frênes car elle favorise une flore et une faune créatrice d'azote, dont le frêne a besoin. On peut ainsi produire du frêne de qualité, dans la mesure où l'on garde ces vieux châtaigniers, qui a priori prennent de la place !* ».

Dossier réalisé par Christel Leca et Jean-Louis Rioual

► Contacts : bernard.clemencin@wanadoo.fr
remy.de-l-escaille@wanadoo.fr
indivisiondevallon@orange.fr

Soigner la forêt par endroits et la contenir à d'autres

« On a des petits morceaux comme ça », explique Max Orset, maire de L'Abergement de Varey, observant le plan cadastral de sa commune. « Dans quelques temps on possèdera 155 parcelles de plus - celles dont on n'a pas trouvé les propriétaires -, soit 10 ha, sans compter les terrains des propriétaires qui ont accepté de vendre ».



Max Orset et Jean-Louis Bolliet

Au total, cette commune de l'Ain au bout du Massif du Jura, au début des pentes du Bugey, dispose de 40 hectares de forêt : essentiellement du hêtre et du chêne, agrémentés de quelques autres feuillus. « On reste sur des échelles comparables à celle de la forêt privée », confirme Jean-Louis Bolliet, gestionnaire à l'Office national des forêts, « avec des contraintes de morcellement ».

Max Orset et Jean-Louis Bolliet forment un binôme comparable au couple propriétaire privé - technicien forestier. Le premier, élu en 2008,

vient de faire voter le deuxième plan d'aménagement de la forêt communale, dont la vocation est triple : production de feuillu de qualité et de bois de chauffage, paysage et biodiversité. Le second observe, écoute le premier, propose des solutions, s'adapte. « Pour l'instant nous travaillons sur l'acquisition pour proposer ensuite des échanges aux propriétaires des parcelles limitrophes qui permettront de créer les accès nécessaires à l'exploitation », explique Jean-Louis Bolliet, présent dans la région depuis trente ans. Son principal chantier aujourd'hui : créer une route fores-

tière qui fera le tour du massif et permettra d'évacuer les grumes au cœur de la forêt.

Sa technique sylvicole ? La futaie irrégulière. Moins intrusif, ce type de sylviculture aide la nature à faire son travail, l'accompagne, ne va pas à son encontre, l'écoute. Le plan d'aménagement est un canevass, un échancier de coupes, mais « on sursoit si le marché n'est pas propice ou si la biodiversité l'exige. Ainsi, ce gros hêtre, qui a pourtant poussé bien droit, a pour nous une valeur écologique bien plus importante que sa valeur économique. Pourquoi ? Parce qu'il a un trou : il est cavernicole, donc il peut servir de refuge à de nombreuses espèces utiles à l'écosystème forestier : on le garde ! ».

Plus encore que le forestier privé, maire et gestionnaire ont une responsabilité envers la collectivité qui leur confère une obligation de gestion. Celle-ci se heurte à l'inaction de propriétaires qui, laissant leur forêt en friche, rendent presque caduques les efforts de leurs voisins. Car la forêt avance, descend vers le village, empiète sur le bâti, ferme le bas des pentes...

« Je soigne la forêt par endroits et la repousse de l'autre ». Max Orset multiplie les actions d'information pour inciter les propriétaires à intervenir dans leur forêt ou à vendre leur terrain... Et développe une association pastorale pour accueillir, là où cela est nécessaire, les moutons qui freineront l'avancée de la forêt.

Christel Leca

► Contacts : jean-louis.bolliet@onf.fr - max.orset@wanadoo.fr



Forêt de l'Abergement

ESD ZA les Compagnons - 38300 RUY
 ☎ 04 74 28 35 10 Fax 04 56 09 02 44
 E-mail : contact@esd-dauphine.com

ESD PRO c'est aussi :
 grues, grappin, rotator, broyeur de branches,

	Grappin à bois à partir de 560 €HT
	Nouveau ensemble de débardage à partir de 10.000 €HT GRUE AVEC REMORQUE

FORMATION aux MÉTIERS de la FORÊT

Résultats 2010

- ✓ Bac pro forêt 100 %
- ✓ Bepa travaux forestiers 91 %

Réussir autrement sa formation grâce à l'alternance
 MFR des 4 vallées 69870 Lamure-sur-Azergues
 Tél. 04 74 03 05 48